

SG ERS Amundi Actions Europe Solidaire - M2

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Article 8 ■ Label CIES

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 30,2056 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 28/03/2024

Actif géré : 112,37 (millions EUR)

Indice de référence :

90% MSCI EUROPE (15) + 10% ESTR CAPITALISE (OIS)

Indice comparatif :

10.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 90.00% STOXX
LARGE

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de valoriser le capital à long terme. Il est investi entre 90 et 95 % dans des actions d'entreprises européennes, choisies selon des critères d'investissement socialement responsable. Le solde est investi dans des titres d'entreprises françaises solidaires, permettant de financer des actions d'insertion.

Indice Comparatif : date d'entrée en vigueur : depuis la création du fonds. Cet indice permet d'apprécier plus finement la gestion du fonds depuis sa création, ce qui n'est pas le cas avant le 13/08/2013 avec l'indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



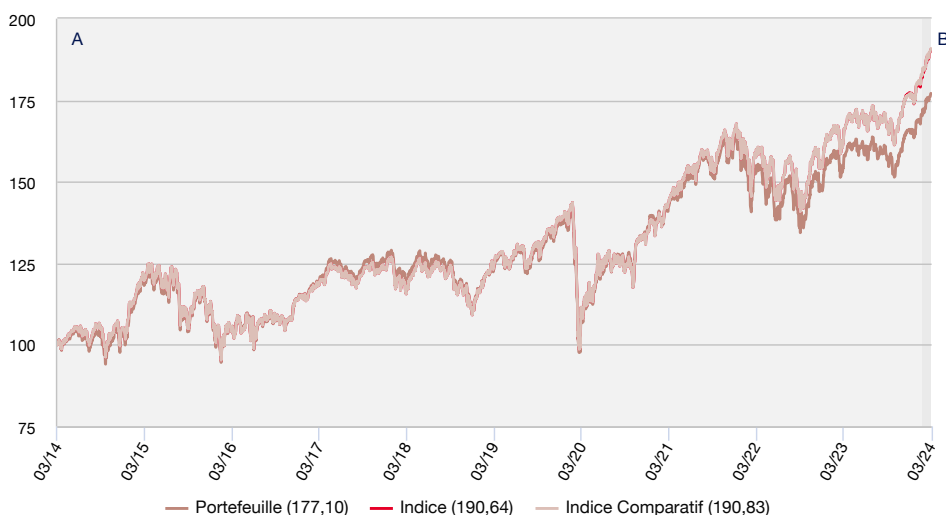
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 8 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le compartiment est géré selon l'indice composite DJ Stoxx Large (90%) et Eonia capitalisé (10%).

B : A compter du 26 février 2024, le compartiment est géré selon l'indice composite 90% MSCI Europe + 10% ESTR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014
Portefeuille	6,62%	3,29%	6,62%	11,99%	23,45%	43,04%	76,88%
Indice	7,71%	3,58%	7,71%	14,66%	32,13%	53,03%	90,47%
Ecart	-1,09%	-0,29%	-1,09%	-2,67%	-8,68%	-9,98%	-13,59%
Indice Comparatif	7,81%	3,62%	7,81%	14,77%	32,26%	53,18%	90,66%
Ecart Indice Comparatif	-1,19%	-0,33%	-1,19%	-2,77%	-8,81%	-10,14%	-13,78%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	12,87%	-9,82%	20,37%	-0,84%	22,31%	-10,97%	9,83%	2,22%	8,70%	4,35%
Indice	14,80%	-7,00%	23,31%	-2,56%	23,77%	-9,52%	7,98%	1,72%	7,05%	6,40%
Ecart	-1,93%	-2,82%	-2,94%	1,72%	-1,46%	-1,46%	1,85%	0,50%	1,65%	-2,05%
Indice Comparatif	14,80%	-7,00%	23,32%	-2,56%	23,77%	-9,52%	7,98%	1,72%	7,05%	6,40%
Ecart Indice Comparatif	-1,93%	-2,82%	-2,95%	1,72%	-1,46%	-1,46%	1,85%	0,50%	1,65%	-2,05%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	9,07%	14,17%	14,27%
Volatilité de l'indice	8,92%	13,94%	14,04%
Tracking Error ex-post	0,62%	1,15%	1,43%
Ratio d'information	-4,54	-2,06	-1,00
Ratio de sharpe	1,22	0,44	0,49

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-46,67%
Délai de recouvrement (jours)	1 534
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-12,86%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	11,79%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	86	421

ACTION ■

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Au mois de mars nous avons conservé notre légère surpondération sur les actions de la zone Euro ainsi qu'une approche équilibrée tant au niveau sectoriel entre les secteurs cycliques et défensifs, qu'au niveau des principaux styles de gestion « value » et croissance.

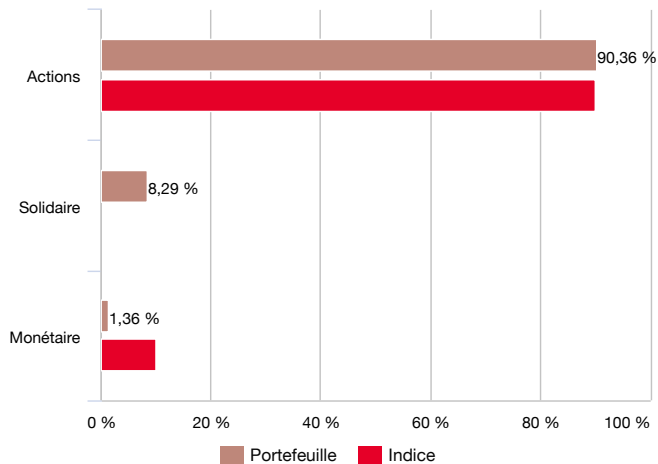
Le principal mouvement sur la période a été le renforcement de notre surpondération sur le secteur bancaire, nous avons en particulier une vue positive sur BNP et Intesa Sanpaolo. Après une saison de résultats meilleure qu'attendue et des révisions de BPA haussières, nous considérons que le secteur bancaire est toujours trop décoté par rapport au marché. Les fondamentaux sont solides, la rentabilité sur fonds propres s'est fortement redressée, le risque crédit reste faible et les valeurs bancaires offrent un rendement attrayant entre dividendes et programmes de rachats d'actions.

Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'accent a été mis sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et sur les grands producteurs indépendants, mais les petites compagnies pétrolières et gazières et les compagnies pétrolières nationales prennent de plus en plus le méthane au sérieux.

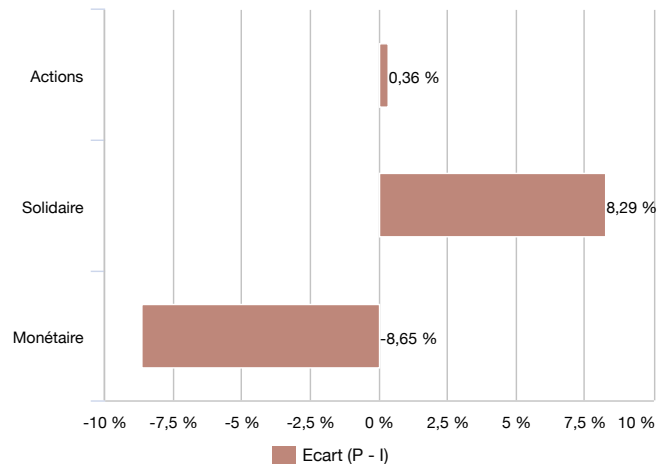
Grâce à la composante solidaire du fonds, vous participez actuellement au financement de 52 entreprises solidaires couvrant majoritairement les thématiques Emploi et Logement, Santé, Education et le respect des ressources naturelles, ainsi qu'en diversification la Solidarité Internationale, notamment via l'activité de microcrédits. Pour plus de détails, visitez notre site dédié aux investissements solidaires d'Amundi : amundi.oneheart.fr

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

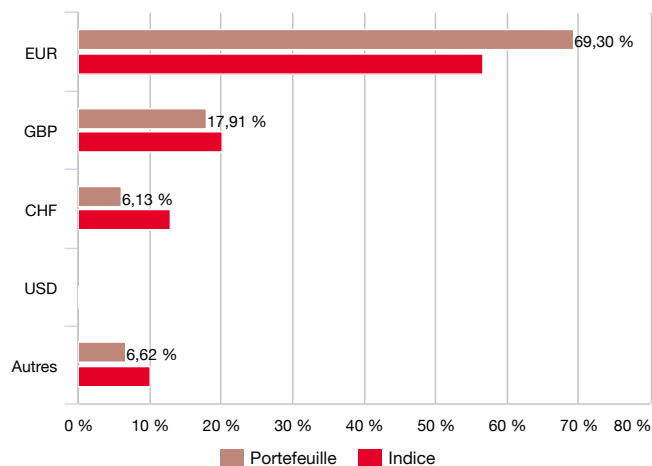
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



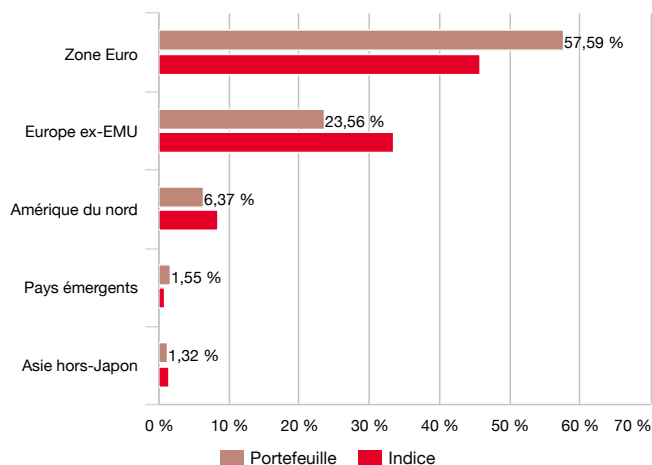
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



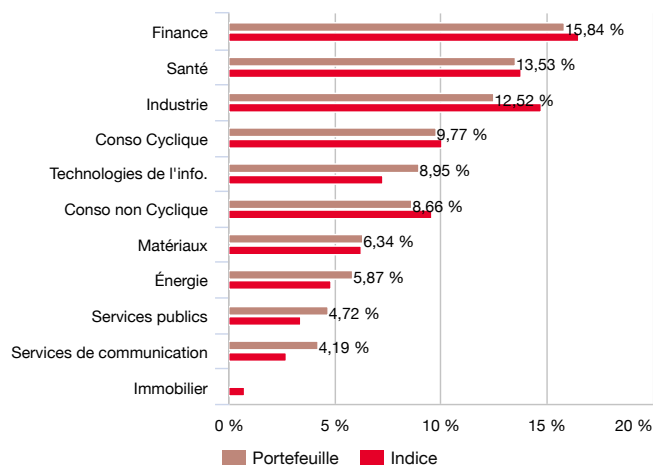
ACTION ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

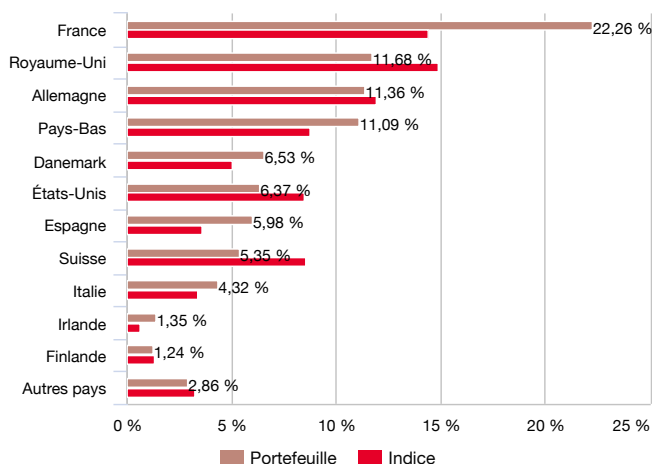
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



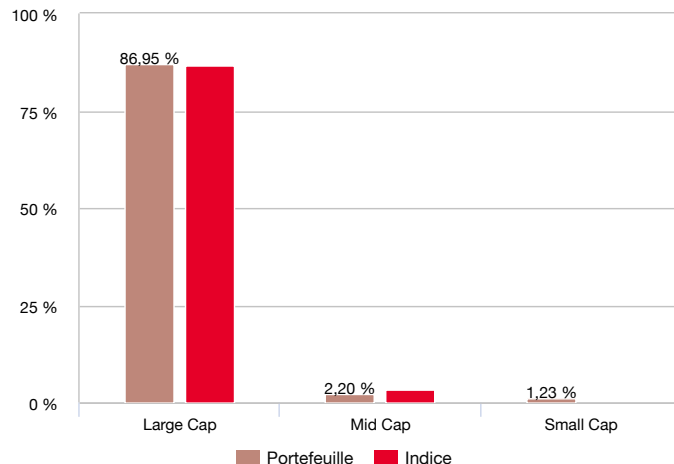
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
NOVO NORDISK A/S	3,86%
ASML HOLDING NV	3,34%
SHELL PLC	2,87%
ASTRAZENECA PLC	2,25%
AIR LIQUIDE SA	2,13%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,12%
AXA SA	1,95%
CRH PLC	1,95%
DANONE SA	1,87%
TOTALENERGIES SE	1,79%
Total	24,15%

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	14/03/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,36% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,76% (Estimés) - 26/02/2024
Durée minimum d'investissement recommandée	8 ans
Classification AMF	FCPE Actions internationales
Code AMF	990000090199

Avertissement

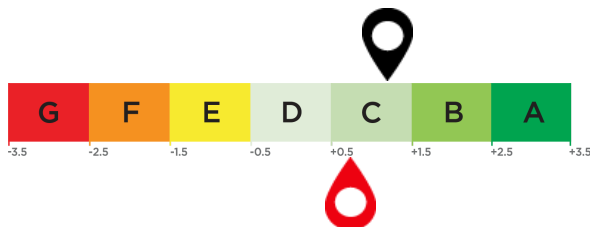
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 90% MSCI EUROPE (15) + 10% ESTR CAPITALISE (OIS)



Score du portefeuille d'investissement: 1,18

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,71

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	90,78%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	91,03%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille : le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.